



Ligue scolaire de volleyball du RSEQ Cantons-de-l'Est

Catégorie : Cadet Féminin D3

Date : 26 octobre 2024

Lieu : P. Montignac

Section : A

Inscrire les résultats dans les cellules jaunes seulement

Équipes		1		2		3		4		5		SG	SP	PP	PC	PP/PC	Éthique	Rang
1	P. Montignac Pat			25	18	25	7	25	13	25	6	8		200	101	1,9802	1	1
				25	16	25	15	25	13	25	13							
2	Salésien	18	25			25	15	27	29	25	17	4	4	185	167	1,1078	1	3
		16	25			24	26	25	20	25	10							
3	É.S. La Ruche Arnaud	7	25	15	25			19	25	25	20	2	6	141	194	0,7268	1	4
		15	25	26	24			11	25	23	25							
4	É.S. Tandem Tomy	13	25	29	27	25	19			25	21	5	3	175	175	1,0000	1	2
		13	25	20	25	25	11			25	22							
5	É.S. Tournesol	6	25	17	25	20	25	21	25			1	7	134	198	0,6768	1	5
		13	25	10	25	25	23	22	25									

6.2 Bris d'égalité lors des tournois

- 6.2.1 L'équipe ayant le meilleur quotient de sets gagnés et sets joués lors des sets joués entre les équipes à égalité se verra attribuer le meilleur classement.
- 6.2.2 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre dans les sets joués entre les équipes à égalité, se verra attribuer le meilleur classement.
- 6.2.3 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre de toutes les parties de la ronde préliminaire, se verra attribuer le meilleur classement.
- 6.2.4 Si l'égalité persiste toujours, un tirage au sort sera fait par le commissaire.



Ligue scolaire de volleyball du RSEQ Cantons-de-l'Est

Catégorie : Cadet Féminin D3

Date : 26 octobre 2024

Lieu : É.S. L'Escale

Section : B

Inscrire les résultats dans les cellules jaunes seulement

Équipes		1		2		3		4		SG	SP	PP	PC	PP/PC	Éthique	Rang
1	C. St-Bernard 2			12	25	18	25	25	23	3	3	121	142	0,8521	4	3
		25	22	25	22	16	25									
2	É.S. Tandem Mahily/Lia	25	12			21	25	23	25	2	4	137	133	1,0301	4	4
		22	25	25	21	21	25									
3	É.S. La Samare Michel	25	18	25	21			25	15	4	2	143	120	1,1917	4	1
		22	25	21	25	25	16									
4	P. Montignac AJ	23	25	25	23	15	25			3	3	129	135	0,9556	4	2
		25	16	25	21	16	25									

1^{er} :

17	25	13	sama
1 ^{er} set	2 ^e set	3 ^e set	
25	17	15	

2^e :

3^e :

16	12		stb
1 ^{er} set	2 ^e set	3 ^e set	
25	25		

4^e :

6.2 Bris d'égalité lors des tournois

6.2.1 L'équipe ayant le meilleur quotient de sets gagnés et sets joués lors des sets joués entre les équipes à égalité se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.2 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre dans les sets joués entre les équipes à égalité, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.3 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre de toutes les parties de la ronde préliminaire, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.4 Si l'égalité persiste toujours, un tirage au sort sera fait par le commissaire.



Ligue scolaire de volleyball du RSEQ Cantons-de-l'Est

Catégorie : Cadet Féminin D3

Date : 26 octobre 2024

Lieu : É.S. L'Escale

Section : C

Inscrire les résultats dans les cellules jaunes seulement

Équipes		1		2		3		4		SG	SP	PP	PC	PP/PC	Éthique	Rang
1	S. de Sherbrooke			25	16	25	14	26	24	6		151	107	1,4112	1	1
				25	21	25	17	25	15							
2	É.S. Marie-Rivier	16	25			25	20	21	25	2	4	122	143	0,8531	1	3
		21	25			25	23	14	25							
3	É.S. Escale	14	25	20	25			16	25	1	5	115	145	0,7931	1	4
		17	25	23	25			25	20							
4	É.S. La Ruche Nathan	24	26	25	21	25	16			3	3	134	127	1,0551	1	2
		15	25	25	14	20	25									

1er:

23	28	15	sds
1 ^{er} set	2 ^e set	3 ^e set	
25	26	13	

2e :

3^e :

24	30		mri
1 ^{er} set	2 ^e set	3 ^e set	
26	32		

4^e :

6.2 Bris d'égalité lors des tournois

6.2.1 L'équipe ayant le meilleur quotient de sets gagnés et sets joués lors des sets joués entre les équipes à égalité se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.2 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre dans les sets joués entre les équipes à égalité, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.3 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre de toutes les parties de la ronde préliminaire, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.4 Si l'égalité persiste toujours, un tirage au sort sera fait par le commissaire.



Ligue scolaire de volleyball du RSEQ Cantons-de-l'Est

Catégorie : Cadet Féminin D3

Date : 26 octobre 2024

Lieu : Poly. La Samare

Section : D

Inscrire les résultats dans les cellules jaunes seulement

Équipes		1		2		3		4		SG	SP	PP	PC	PP/PC	Éthique	Rang
1	É.S. La Samare Remy			26	24	25	12	25	22	5	1	144	128	1,1250		1
				16	25	25	20	27	25							
2	C. Mont Notre-Dame	24	26			14	25	19	25	1	5	122	142	0,8592		4
		25	16			23	25	17	25							
3	P. Louis-Saint-Laurent	12	25	25	14			25	19	3	3	119	131	0,9084		3
		20	25	25	23			12	25							
4	C. St-Bernard 3	22	25	25	19	19	25			3	3	141	125	1,1280		2
		25	27	25	17	25	12									

1^{er} : É.S. La Samare Remy

25	25	
1 ^{er} set	2 ^e set	3 ^e set
12	20	

2^e : C. St-Bernard 3

3^e : P. Louis-Saint-Laurent

22	21	
1 ^{er} set	2 ^e set	3 ^e set
25	25	

4^e : C. Mont Notre-Dame

6.2 Bris d'égalité lors des tournois

6.2.1 L'équipe ayant le meilleur quotient de sets gagnés et sets joués lors des sets joués entre les équipes à égalité se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.2 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre dans les sets joués entre les équipes à égalité, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.3 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre de toutes les parties de la ronde préliminaire, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.4 Si l'égalité persiste toujours, un tirage au sort sera fait par le commissaire.



Ligue scolaire de volleyball du RSEQ Cantons-de-l'Est

Catégorie : Cadet Féminin D3

Date : 26 octobre 2024

Lieu : P. Montignac

Section : E

Inscrire les résultats dans les cellules jaunes seulement

Équipes		1		2		3		4		SG	SP	PP	PC	PP/PC	Éthique	Rang
1	É.S. du Triolet			18	25	25	7	25	7	4	2	137	96	1,4271		2
				19	25	25	23	25	9							
2	C. St-Bernard 1	25	18			25	7	25	6	6		150	63	2,3810		1
		25	19			25	8	25	5							
3	É.S. du Bosquet	7	25	7	25			25	27	1	5	95	139	0,6835		3
		23	25	8	25			25	12							
4	C. François-Delaplace	7	25	6	25	27	25			1	5	66	150	0,4400		4
		9	25	5	25	12	25									

1^{er} : St-Bernard 1

25	25	
1 ^{er} set	2 ^e set	3 ^e set
21	10	

2^e Triolet

3^e : E.S. Du Bosquet

25	13	8
1 ^{er} set	2 ^e set	3 ^e set
10	25	15

4^e : C. François Delaplace

6.2 Bris d'égalité lors des tournois

6.2.1 L'équipe ayant le meilleur quotient de sets gagnés et sets joués lors des sets joués entre les équipes à égalité se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.2 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre dans les sets joués entre les équipes à égalité, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.3 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre de toutes les parties de la ronde préliminaire, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.4 Si l'égalité persiste toujours, un tirage au sort sera fait par le commissaire.